



SECTION
DE L'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

L'ordre du jour de la C.A.P.L N°2 concernait l'examen des recours de l'entretien professionnel pour les agents de catégorie B.

Monsieur BAZARD préside la réunion.

Les procès verbaux des CAPL du 26/06/2014 ont été approuvés

Catégorie B

Il est indiqué en début de séance que les réductions mises en réserve pour les CAP B sont de 5 fois 1 mois et de 1 fois 2 mois.

6 recours ont été examinés au cours de cette séance (1 contrôleur 2ème classe, 2 contrôleurs 1ère classe et 3 contrôleurs principaux).

~~~~~

1 dossier a obtenu une réduction d'un mois avec modification d'une partie du compte-rendu d'entretien de notation.

Vote pour à l'unanimité FO ; CGT et Solidaires  
Vote Pour : Administration

~~~~~

1 dossier a fait l'objet d'une réduction d'un mois mais FO n'a pas pu prendre part au vote, n'ayant pas de représentant dans ce grade.

Vote Pour à l'unanimité des Organisations Syndicales
Vote Pour Administration

~~~~~

1 dossier a fait l'objet d'une modification partielle du compte-rendu d'entretien de notation avec maintien de la réduction d'un mois.

Vote Contre à l'unanimité des Organisations Syndicales  
Vote Pour Administration

~~~~~

1 dossier a fait l'objet d'une réduction d'un mois .

Vote Pour à l'unanimité des Organisations Syndicales
Vote Pour Administration

~~~~~

1 dossier a obtenu une réduction d'un mois avec modification d'une partie du compte-rendu d'entretien de notation,

Vote Contre à l'unanimité des Organisations Syndicales  
Vote Pour : Administration

~~~~~

1 dossier a fait l'objet d'une modification partielle du compte-rendu d'entretien de notation avec maintien de la réduction d'un mois.

Vote Contre à l'unanimité des Organisations Syndicales
Vote Pour Administration

Après CAPL il reste donc un reliquat de 3 mois qui sera réattribué l'année prochaine.

Vos représentants FO-DGFIP 37 : *Florence BARBIER ; Franck BOURGOIN, Bruno GARREAU*

Vous pouvez compléter ces informations en retrouvant sur notre site, un document déjà mis en ligne 5 mars 2015 dans la rubrique « informations diverses » sous le titre « Répartition des dotations capital mois pour l'Indre et Loire »